

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** État de Vaud

### **Drame de Crans-Montana : les autorités vaudoises mettent en berne les drapeaux sur le territoire vaudois**

**À la suite du dramatique incendie survenu dans la nuit du réveillon à Crans-Montana, le Conseil d'État a décidé de mettre en berne les drapeaux en signe de deuil et de solidarité et a demandé aux communes de rejoindre cette action, durant les cinq prochains jours à l'instar de la décision prise par la Confédération.**

En signe de deuil et de solidarité, le Conseil d'État a décidé de hisser à mi-hauteur les drapeaux sur le territoire vaudois durant les cinq prochains jours à l'image de la décision prise par la Confédération. Les autorités vaudoises ont demandé aux communes de rejoindre cette action. Les drapeaux seront en berne à compter d'aujourd'hui et ceci jusqu'au 6 janvier inclus.

Le Conseil d'État exprime à nouveau sa profonde sympathie aux familles des victimes ainsi qu'à leurs proches.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 02 janvier 2026

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**  
CHANCELLERIE, Michel Staffoni, chancelier d'Etat, **079 425 60 14**